

## APPEL A CANDIDATURE COORDONNATEUR PIAL FICHE DE POSTE

### DESCRIPTION DU POSTE

Le coordonnateur du PIAL est recruté pour ses compétences organisationnelles et relationnelles sur la base du volontariat. Il aura la charge de coordonner et moduler les emplois du temps des AESH en fonction des besoins d'accompagnement des élèves notifiés par la MDPH à l'intérieur du PIAL. Il aura également un rôle prospectif grâce à des outils de gestion tenus à jour et mettra en place les commissions de recrutement des AESH.

### MISSIONS

- Gérer, coordonner et moduler les emplois du temps des AESH en partenariat avec les enseignants et les référents handicap, sous la responsabilité du directeur ou du chef d'établissement.
- Faire évoluer les emplois du temps en fonction de l'évolution des besoins des élèves en situation de handicap.
- Informer et former les équipes pédagogiques et AESH des PIAL en tant que personne ressource
- Gérer le vivier des PIAL

### ACTION A CONDUIRE

- Mettre en adéquation les postes alloués et les besoins recensés (notifications CDAPH).
- Vérifier la faisabilité des mesures à mettre en œuvre.
- Anticiper le flux au niveau du PIAL : recenser les besoins en accompagnement qui sont notifiés par la CDAPH et réaliser une estimation des besoins nouveaux pour l'année scolaire à venir.
- Informer les décideurs et les établissements scolaires
- Organiser les commissions de recrutement.

### COMPETENCES

- Enseignant doté d'une expérience professionnelle diversifiée et connaissant le champ du handicap.
- Capacité relationnelle ainsi qu'une importante capacité à situer les enjeux dans l'analyse des besoins des élèves en situation de handicap.
- Capacité à travailler en autonomie dans le cadre défini au sein du PIAL mais également en équipe (informer/ rendre compte).
- Compétences en bureautique indispensables.

### ELEMENTS DE REMUNERATION

Indemnités pour mission particulière (IMP) en fonction de l'importance du PIAL.

### MODALITE DE RECRUTEMENT

La nomination du coordonnateur PIAL est validée par l'inspecteur d'académie sur proposition du chef d'établissement « tête de PIAL » pour le second degré et/ou par l'IEN-CCPD pour le premier degré.

Candidature à déposer, d'ici le 31 janvier 2020, par mél à l'adresse [ce.i-en-perigueux1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.i-en-perigueux1@ac-bordeaux.fr) avec l'avis du supérieur hiérarchique.